



# Introduction

À quoi bon encore des poètes ? En 1996, Christian Prigent<sup>1</sup> interpelle ainsi ses contemporains sur la crise, l'effacement, la disparition, l'invisibilité de la poésie dans notre société. De fait, à la fin du xx<sup>e</sup> siècle, de nombreux discours mettent en avant les difficultés des créateurs à trouver des éditeurs, un public, des lieux de diffusion. Dans le dossier de la revue *Littérature*<sup>2</sup>, du deuxième trimestre de 1998, l'intitulé de l'article d'Yves Charnet, « Malaise dans la poésie : un état des lieux<sup>3</sup> », semble corroborer cette vision pessimiste. Dans la contribution liminaire, Jean-Claude Mathieu<sup>4</sup> éclaire une telle représentation en constatant la marginalité de la poésie sur le plan éditorial, l'absence de nouveaux grands poètes ces dernières années, le fonctionnement du monde poétique en vase clos et en lutte contre la consommation culturelle. Même si l'ensemble des contributeurs de la revue reconnaissent un dynamisme à la poésie contemporaine, le sentiment de crise domine.

Pour élucider ces constats, on incrimine tout d'abord la société de consommation et le monde médiatique. Dans *Le Monde des livres*, Philippe Sollers conclut un article au titre significatif, « La poésie invisible », en ces termes : « Voilà. Il n'y a pas de crise de la poésie. Il n'y a qu'un

---

1. C. Prigent, *À quoi bon encore des poètes ?*, POL, 1996. Il reprend la formule du poète Hölderlin : « À quoi bon des poètes en temps de détresse ? », présente dans un texte écrit au début du xix<sup>e</sup> s.

2. Dossier « De la poésie aujourd'hui. Chantiers, sentiers », *Littérature*, n° 110, 1998.

3. Y. Charnet, « Malaise dans la poésie : un état des lieux », *Littérature, ibid.*, p. 13-21.

4. J.-C. Mathieu, « Chantiers, sentiers », *Littérature, ibid.*, p. 3-5.

immense et continuel complot social pour nous empêcher de la voir<sup>5</sup> ». Certains, dont Michel Deguy<sup>6</sup> dans la revue *Littérature*, dénoncent aussi l'édition en général qui privilégie la forme de l'anthologie, au détriment de la création, et les publications en nombre dont la vente doit se faire rapidement, ce qui est contraire à la production poétique qui réclame du temps, comme le dit Jean-François Manier, poète et fondateur des éditions Cheyne, dans « L'éloge de la lenteur » :

Le livre est un tel enjeu qu'il exige d'autres critères de valeur que sa seule vitesse de rotation. Et je crois même que son irremplaçable richesse tient à ses lenteurs, à ses pesanteurs. Ce sont ces contraintes qui font du livre cette liberté qui dure.

Oui, il faut un autre temps pour le livre : un temps pour l'écrivain face à son œuvre, pour l'artisan face aux papiers, aux encres, le temps aussi pour le bibliothécaire en ses choix, le libraire en son commerce, comme pour le lecteur en son plaisir<sup>7</sup>.

12

Enfin, les poètes eux-mêmes sont mis en cause : crise du vers toujours pour Jude Stéfan<sup>8</sup>, flou définitionnel dont témoigne l'essai de James Sacré, *La poésie, comment dire<sup>9</sup> ?*, hermétisme intrinsèque du langage poétique, absence de grands courants dont les positions radicalement opposées pourraient manifester la vigueur de la création poétique contemporaine, comme le regrette M. Deguy<sup>10</sup>. Il faut d'ailleurs ajouter que l'usage de l'expression « poésie contemporaine » est délicat tant le champ recouvre de réalités diverses et variées (poésie numérique, performance, poésie spatialiste... ?).

Il est à noter que certaines données objectives montrent une situation beaucoup moins catastrophique que celle que ces discours laissent entendre. Déjà en 1995, Jean-François Massol mentionne que « l'ouvrage de Bruno Grégoire, qui expose l'état de *La Poésie aujourd'hui*<sup>11</sup>, livre une moisson de chiffres et de noms qui témoignent d'un dynamisme incontestable<sup>12</sup> ». Pour preuve le nombre de revues de poésie en France,

5. P. Sollers, « La poésie invisible », *Le Monde des livres* du 13 mai 1995, reproduit dans *Éloge de l'infini*, Gallimard, 2001, p. 398-406.

6. M. Deguy, « Situation », *Littérature*, *op. cit.*, p. 6-12.

7. J.-F. Manier, « L'éloge de la lenteur », in *Cheyne, trente ans, trente voix : 1980-2010*, Cheyne, 2010, p. 178.

8. J. Stéfan, *Chroniques catoniques*, La Table ronde, 1996, p. 227-228, cité par Y. Charnet, *art. cit.*, p. 15.

9. J. Sacré, *La poésie, comment dire ?*, A. Dimanche, 1993.

10. M. Deguy, *art. cit.*, p. 6-7.

11. B. Grégoire, *La Poésie aujourd'hui*, Seghers, 1990.

12. J.-M. Massol, *Poésie contemporaine. 25 lectures et commentaires pour les lycées*, CRDP de Grenoble, 1995, p. XII.

la multiplicité des éditeurs, petits ou grands, l'augmentation des événements qui permettent des rencontres avec un public varié. L'étude sociologique sur l'économie de la poésie de Sébastien Dubois<sup>13</sup>, portant sur la période de 1990 à 2003 et effectuée à partir notamment des statistiques du Syndicat National de l'Édition, met au jour, il est vrai, une chute importante du chiffre d'affaires du secteur « poésie/théâtre » en 1990. Mais depuis l'augmentation est constante. D'autres données de la même étude révèlent une croissance régulière de la production. Certes, les tirages sont peu élevés pour la poésie contemporaine et les stocks s'écoulent lentement. Mais S. Dubois conclut : « Cette caractéristique économique, sans compenser bien sûr la marginalité économique de la poésie, amène toutefois à la relativiser, ou du moins à la considérer autrement<sup>14</sup> ». Son analyse souligne finalement la vitalité de ce champ littéraire, liée sans doute à l'originalité des solutions trouvées pour faire face à l'inadéquation entre poésie et marché économique traditionnel.

Il est à noter qu'au début du XXI<sup>e</sup> siècle, les revues littéraires se font l'écho de ce dynamisme paradoxal. Le dossier sur « La nouvelle poésie française », publié dans *Le Magazine littéraire*<sup>15</sup> en mars 2001, choisit de célébrer « L'émergence de nouvelles écritures<sup>16</sup> », de faire connaître de « nouvelles expérimentations<sup>17</sup> » poétiques et numériques ou de rappeler l'essor des « lieux de la poésie<sup>18</sup> ». Un an plus tard, la revue *Europe*<sup>19</sup> propose un numéro sur « L'ardeur du poème » dans lequel plusieurs dizaines de poètes du monde entier sont convoqués pour défendre et illustrer la poésie, « cet horizon fragile qui est à reconquérir sitôt conquis, à rêver, à perdre, à réinventer, dans cet irrépressible mouvement qui tient de l'effraction et de la lumière<sup>20</sup> ». Enfin, Jean-Michel Espitalier qui, dans l'introduction critique du dossier du *Magazine littéraire*, insiste sur l'effervescence de la poésie contemporaine à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, publie également *Une Anthologie de la poésie française aujourd'hui*, en 2000 (rééditée en 2011), parce que

13. S. Dubois, « Économie de la poésie contemporaine » [en ligne dernière modification le 30 novembre 2005]. Disponible sur Internet : <http://www.poesiecontemporaine.fr/images/documents/economiepoesie.pdf>. Consulté le 12/09/2016. S. Dubois a soutenu une thèse en sociologie sur le sujet suivant : *Un monde en archipels : socio-économie de la poésie contemporaine* (EHESS, 2006).

14. *Ibid.*

15. Dossier « La nouvelle poésie française », *Le Magazine littéraire*, n° 396, mars 2001.

16. *Ibid.*, p. 23.

17. *Ibid.*, p. 52.

18. *Ibid.*, p. 63.

19. Dossier « L'ardeur du poème », *Europe*, n° 875, mars 2002.

20. J.-B. Para et A. Velter, *Europe*, *ibid.*, p. 7.

celle-ci « est redevenue multiple, plurielle, inventive, le lieu des audaces toujours possibles et de la réflexion toujours en devenir<sup>21</sup> ».

Ne nous y trompons pas, cet enthousiasme du début du siècle ne correspond pas à un changement radical de la situation. Il n'est d'ailleurs pas partagé par tous<sup>22</sup>. Finalement, les discours de la fin du xx<sup>e</sup> siècle et ceux du début du xxi<sup>e</sup> siècle semblent se rejoindre autour des mots « résistance » et « obstination ». Rappelons d'ailleurs que, si, en 1996, C. Prigent paraissait définir la poésie de manière négative : « ça n'a pas à disparaître, c'est disparu. Je dirai même : c'est toujours déjà disparu<sup>23</sup> », c'était pour mieux défendre « ça plutôt que rien (plutôt que seulement le tout-venant qui occupe les boutiques et les tréteaux médiatiques)<sup>24</sup> ». Aujourd'hui encore, cette position de résistance est celle qu'affirme Thierry Guichard, l'éditorialiste du *Matricule des anges*, dans le dossier publié en 2004 sur « La poésie contemporaine en France », tandis que Jacques Roubaud signe dans *Le Monde diplomatique* de janvier 2010 un long article intitulé « Obstination de la poésie » dans lequel il définit celle-ci comme « un art qui résiste à sa dénaturation ».

Or, ne peut-on pas penser que c'est cette obstination qui pousse certains poètes contemporains, parmi les plus reconnus comme J. Roubaud lui-même, James Sacré, Valérie Rouzeau, Pascal Commère, Jean-Pascal Dubost, Jean-François Bory, François de Cornière... à s'intéresser aujourd'hui aux jeunes lecteurs ? Bien sûr, l'édition pour la jeunesse est porteuse<sup>25</sup> au niveau économique, mais on se saurait croire que les motivations commerciales constituent la seule explication à l'essor de la création poétique contemporaine à destination des enfants, ces vingt dernières années.

De fait, du point de vue éditorial, entre 1995 et 2015, on observe une augmentation de l'offre en matière de livres de poésie<sup>26</sup>, d'après les chiffres du Centre national de littérature pour la jeunesse, dépôt légal pour le livre d'enfance et de jeunesse. En outre, Pierre Ceysson, le seul chercheur à avoir mené une étude de grande ampleur sur le « micro-champ

21. J.-M. Espitallier, *Pièces détachées. Une anthologie de la poésie française aujourd'hui*, Pocket, 2011 (édition revue et corrigée. 1<sup>re</sup> éd. 2000), p. 17.

22. Voir le dossier « La poésie contemporaine en France », *Le Matricule des anges*, n° 51, mars 2004.

23. C. Prigent, *op. cit.*, p. 51.

24. *Ibid.*, p. 16.

25. Voir à ce propos B. Ferrier, *Les Livres pour la jeunesse : entre édition et littérature*, PUR, 2011.

26. Nous avons utilisé la base de données du CNLJ sur le site : <http://lajoieparleslivres.bnf.fr/masc/>. Consulté le 20/02/2016. D'après les chiffres, on note une augmentation des publications de 15 à 20 % tous les 5 ans.

littéraire » de la poésie pour l'enfance et la jeunesse<sup>27</sup> – laquelle nous servira de référence tout au long de cet ouvrage –, en 1995, dénombre une vingtaine de maisons d'édition généralistes ou spécialisées. Depuis cette date, peu ont disparu<sup>28</sup>. En revanche, plusieurs ont fait le choix de créer des collections de poésie pour la jeunesse : « Le farfadet bleu » a vu le jour chez L'Idée bleue, en 1995. Cinquante-neuf titres ont été édités. La même année, les éditions Tarabuste créent « Au revoir les enfants ». À partir de 1996, pour Rue du monde, Alain Serres développe un important catalogue au sein duquel la poésie occupe une place de choix (quatre collections différentes : « Poésie », « Graines de mots », « Petits géants », « Petits géants du monde »). Mango jeunesse commence à éditer les « Albums Dada », en 1998, proposant aujourd'hui plus d'une trentaine de titres... Sans prétendre à l'exhaustivité, nous pouvons encore citer La Renarde rouge, les éditions du jasmin, L'épi de seigle, Bulles de savon... Entre 2004 et 2011, V. Rouzeau a créé et dirigé *Dans la lune*, une « Revue de poésie destinée aux enfants de 5, six, sept à cent, 117 ans, garantie 100 % décarémélisée<sup>29</sup> ». Cette expérience, même si elle a été de courte durée, montre le dynamisme de la poésie contemporaine pour la jeunesse.

En outre, du point de vue de l'institution scolaire, en 1995, la littérature de jeunesse fait son entrée dans les programmes de cycle 3 (CE2, CM1 et CM2). Y est indiqué pour la lecture : « On réservera, dans la perspective du collège, une part accrue à la lecture longue, à la littérature de jeunesse et aux textes littéraires accessibles aux élèves (œuvres complètes, extraits)<sup>30</sup>. » À la suite de ces instructions, le Centre national de documentation pédagogique publie un répertoire d'ouvrages s'adressant aux enfants de deux à onze ans, conçu comme un guide pour les maîtres. Dès cette sélection de *La bibliothèque des mille et un livres pour l'école*, en 1996, la poésie est présente avec une trentaine d'ouvrages, des anthologies et des recueils contemporains. Depuis, cet intérêt ne

27. P. Ceysson, *Étude d'une production littéraire : la poésie pour l'enfance et la jeunesse en France de 1970 à 1995*, Presses Universitaires du Septentrion, 1997.

28. Les Éditions ouvrières et Messidor/La Farandole notamment qui ont joué un rôle essentiel dans la diffusion de la poésie auprès des enfants entre 1970 et 1995.

29. Cette revue trimestrielle a été publiée par le Centre de Créations pour l'Enfance de Tinquieux : « La ligne éditoriale, confiée à Valérie Rouzeau, s'est ainsi attachée à mettre les enfants au contact des plus grandes voix de la poésie française d'aujourd'hui. À chaque numéro, un artiste, illustrateur, plasticien ou graphiste fut invité à s'emparer des pages de la revue pour lui inventer de nouvelles couleurs. » (Voir le site Internet : <http://www.danslalune.org/editions/revue-dans-la-lune.html>. Consulté le 01/07/2014). La revue annuelle *Va*, créée en 2012, est présentée comme la suite de *Dans la lune*.

30. Dans l'arrêté du 22 février 1995.

s'est pas affaibli, puisqu'actuellement<sup>31</sup>, les enseignants disposent d'un corpus de cinquante-huit titres préconisés par le ministère de l'Éducation nationale, dont vingt-et-un pour le cycle 2 et trente-sept pour le cycle 3.

Mais, qu'entend-on par poésie pour la jeunesse, livre de poésie pour les enfants, album de poésie... Si l'essor de la littérature de jeunesse a entraîné un accroissement des études scientifiques portant sur une grande variété de la production<sup>32</sup>, force est de constater que la poésie, certes marginale du point de vue numérique dans l'édition contemporaine, n'a fait l'objet d'aucune étude remarquable. En effet, depuis la thèse de Pierre Ceysson sur la poésie pour l'enfance et la jeunesse, en France, de 1970 à 1995, le nombre d'analyses s'intéressant à la création poétique contemporaine est infime. Il nous a donc paru nécessaire de remédier à cette situation à cause de l'évolution de la production et du renouvellement du corpus depuis vingt ans. Aussi nous proposons nous d'étudier un objet littéraire que nous appelons « livre de poème(s) illustré ».

16

Pourquoi choisir cette expression ? Deux mots sont à notre disposition pour parler d'ouvrages dans lesquels sont présentés des poèmes : recueil et anthologie. Le premier est défini, dans un sens courant, comme « ouvrage ou publication rassemblant des documents de même nature ou appartenant au même genre, écrits, reproduits ou imprimés<sup>33</sup> ». D'après les données étymologiques et historiques du dictionnaire électronique *Le Trésor de la Langue Française Informatisé*<sup>34</sup>, le terme est utilisé, depuis le xvi<sup>e</sup> siècle, pour un livre de poèmes, et *Le Dictionnaire du littéraire*<sup>35</sup>, plus spécialisé, précise que l'édition de recueils poétiques individuels s'est développée à la Renaissance jusqu'à devenir la forme canonique de diffusion de la poésie. Cependant, le terme « recueil » ne peut désigner le livre où est imprimé un seul poème sur plusieurs pages, comme on en trouve en littérature de jeunesse<sup>36</sup>.

31. Nous nous fondons sur les listes de référence des ouvrages de littérature de jeunesse pour le cycle 2 et pour le cycle 3, révisées en 2012, disponibles sur Internet : [http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Litterature/80/6/LISTE\\_DE\\_ReFeRENCE\\_CYCLE\\_2\\_2013\\_238806.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Litterature/80/6/LISTE_DE_ReFeRENCE_CYCLE_2_2013_238806.pdf). Consulté le 15/10/2016.

32. Pour un panorama général de ces recherches, voir M. Butlen et A. Lorant-Jolly (dir.), *Recherches et formations en littérature de jeunesse : état des lieux et perspectives*, BNF/CNLJ, 2012.

33. *Le Trésor de la Langue Française Informatisé* [en ligne]. Disponible sur Internet : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>. Consulté le 27/05/2016.

34. *Ibid.*

35. P. Aron et alii (dir.), *Dictionnaire du littéraire*, PUF, 2004, p. 520-521.

36. Les collections de Rue du monde « Petits géants » et « Petits géants du monde » présentent ce dispositif par exemple.

Le second, anthologie, est « un ouvrage composé de textes, ou d'extraits de textes, choisis dans un ensemble préexistant qui peut être l'œuvre d'un auteur unique ou de plusieurs auteurs, appartenant à une communauté linguistique, à une époque, à une région, ou qu'on peut rattacher à un même courant ou à un même genre littéraire<sup>37</sup> ». S'il existe de très nombreuses anthologies de poésie dans l'édition pour la jeunesse, l'ensemble de la production ne correspond pas à ce type d'ouvrages. L'anthologie est représentative d'un certain mode de diffusion du genre. Il conviendra de lui accorder une attention particulière dans l'étude du corpus, mais le terme est restrictif comme celui de recueil.

Dans la sphère plus restreinte de la littérature de jeunesse, « album » pourrait convenir pour désigner un support qui accueille des poèmes, publiés précédemment ou non, et des images créées par le poète lui-même ou par un autre artiste. Cependant trois raisons nous conduisent à rejeter ce terme en tant qu'hyperonyme. Tout d'abord « l'album est la seule forme de la littérature d'enfance et de jeunesse qui ne doit rien – ou si peu – aux genres développés dans la culture des adultes<sup>38</sup> » : par cette affirmation qui débute l'entrée « album » du *Dictionnaire du livre de jeunesse*, Isabelle Nières-Chevrel souligne que le mot désigne une production littéraire destinée aux enfants. Or, les petits éditeurs spécialisés en poésie, tels que Jean-François Manier (Cheyne), Louis Dubost (le Dé bleu/L'Idée bleue) ou Claude Burneau (Soc & Foc) refusent, chacun à leur manière, de s'adresser uniquement aux jeunes lecteurs. Ils n'emploient donc jamais ce terme d'album pour parler des ouvrages de leur catalogue ou de leur collection, dans lesquels pourtant l'image est très présente.

De plus, le terme d'album pour nommer les publications destinées aux enfants induit implicitement la narration, peut-être parce qu'historiquement très rapidement l'album accueille des histoires<sup>39</sup>. Aujourd'hui, la grande majorité des albums propose des textes narratifs et une succession d'images dont le « narrateur visuel<sup>40</sup> » vient s'ajouter au « narrateur verbal ». Cette relation très étroite entre album et narration qui fait aussi que la plupart des albums sans texte sont narratifs, explique donc notre réticence : le lien entre album et poésie ne va pas de soi.

37. P. Aron *et alii* (dir.), *op. cit.*, p. 14-15.

38. J. Perrot et I. Nières-Chevrel (dir.), *Dictionnaire du livre de jeunesse*, Cercle de la librairie, 2013, p. 15.

39. *Ibid.*

40. I. Nières-Chevrel, « Narrateur visuel et narrateur verbal dans l'album pour enfants », *La Revue des livres pour enfants*, n° 214, 2003, p. 69-81.



D'ailleurs – et ce sera la troisième raison qui nous amène à refuser ce terme comme générique –, les instances officielles distinguent l'album et la poésie dans la catégorisation qui organise les genres littéraires, dans les listes de référence. J.-F. Massol<sup>41</sup> souligne le caractère problématique de cette proposition : à côté des genres anciens, largement reconnus et scolarisés depuis longtemps comme la poésie, la catégorie de l'album demanderait à être précisée en tant que genre distinct, surtout dans le cadre de l'enseignement de la littérature. Anne Leclaire-Halté<sup>42</sup> s'accorde avec lui sur ce point, lorsqu'elle suggère de considérer l'album comme un genre à part entière tout en mentionnant qu'un travail de clarification générique reste à faire. En l'absence de « caractéristiques plurisémiotiques<sup>43</sup> » bien déterminées, J.-F. Massol propose de considérer l'album comme un médium mêlant texte et image, apte à diffuser les différents genres de la littérature. Une question intéressante alors serait de se demander comment l'album traite le genre de la poésie. Nous serons amenée à y réfléchir pour un certain nombre d'œuvres de notre corpus, mais pas pour l'ensemble.

Nous laissons donc de côté recueil, anthologie, album pour désigner la totalité des ouvrages de notre étude. C'est le mot « livre » qui nous paraît convenir, non seulement à cause de son caractère d'hyperonyme, mais surtout parce qu'il entretient des relations privilégiées avec la poésie, depuis Stéphane Mallarmé. En effet, la poésie à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> s. est pensée par les auteurs dans sa dimension spatiale et visuelle. Le poème imprimé sur la page, déployant ses caractères typographiques et ses blancs de page en page, fait corps avec le livre, comme on peut le voir dans *Un Coup de dés jamais n'abolira le hasard*<sup>44</sup>. La dénomination « livre » annonce la dimension physique de l'objet. Enfin, le terme est retenu par les chercheurs<sup>45</sup> pour parler d'ouvrages dans lesquels poètes

41. J.-F. Massol, « Genres, séries, médiums. À propos des albums de BD et pour enfants d'Yvan Pommaux », in H. Gondrand et J.-F. Massol (coord.), *Texte et images dans l'album et la bande dessinée pour enfants*, Scéren/CRDP de l'académie de Grenoble, 2007, p. 27-44.

42. A. Leclaire-Halté, « L'album de littérature de jeunesse : quelle description pour quel usage scolaire ? », in J. Durand et alii (éd.), *Congrès Mondial de Linguistique Française*, 2008, Didactique et enseignement, français langue maternelle, français langue seconde [en ligne]. Disponible sur Internet : <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf08037>. Consulté le 04/06/2016.

43. *Ibid.*

44. Anne-Marie Christin propose une analyse de cette œuvre dans *L'Image écrite ou la déraison graphique*, Flammarion, 1995. Le chapitre « Espace et alphabet » (p. 202-232) lui est consacré.

45. F. Chapon, *Le Peintre et le livre*, Flammarion, 1987 ; A.-M. Christin, *Ibid.* ; A. Moeglin-Delcroix, *Sur le livre d'artiste. Articles et écrits de circonstance (1981-2005)*, Le

et artistes (peintres ou photographes) se sont associés : livre illustré, livre d'artiste, livre double, livre de dialogue. En l'absence de travaux scientifiques de grande ampleur sur la relation entre la poésie et l'image dans le livre pour la jeunesse, nous nous appuyons tout au long de notre étude sur les apports de ces recherches portant sur l'influence des arts sur la littérature, l'histoire du livre d'art ou le livre d'artiste.

Venons-en au terme suivant de notre expression : poème(s). Nous préférons parler de poème plutôt que de poésie parce qu'« il y a poésie et poésie<sup>46</sup> » : depuis 1996, la revue *Le Français aujourd'hui* insiste sur la nécessité de revenir au poème lui-même. Serge Martin y souligne les difficultés de compréhension que le terme « poésie » sous-entend, car la poésie est plurielle : en vers, en prose, visuelle, sonore, numérique... D'ailleurs dans son introduction de *Sac à dos : une anthologie de poésie contemporaine pour lecteurs en herbe* Jean-Michel Espitalier<sup>47</sup> s'amuse à démontrer qu'en essayant de définir le mot, on peut dire tout et son contraire.

Nous trouvons bien des avantages à dire « poème » et non « poésie » : le mot désigne le texte lui-même et non la catégorie générique ou le champ littéraire. « Poésie » présente cet inconvénient d'être employé au pluriel comme synonyme de « poème ». Cet usage, récurrent à l'école, s'observe également durant longtemps dans l'édition où l'on publie des « poésies pour les enfants<sup>48</sup> ». Ce pluriel, et nous sommes d'accord en cela avec Daniel Lançon<sup>49</sup>, nous semble infantiliser la production. On note d'ailleurs que bon nombre de poètes ou d'éditeurs, durant les années 1970-1995, étudiés par P. Ceysson<sup>50</sup>, ont choisi « poèmes » pour le titre ou le sous-titre de leur recueil ou de leur collection<sup>51</sup>, afin de se démarquer, selon nous, de cet usage scolaire et désuet.

Mot et le reste, 2006 ; Y. Peyré, *Peinture et poésie. Le dialogue par le livre*, Gallimard, 2001.

46. « Il y a poésie & poésie » est le titre du *Français aujourd'hui*, n° 114, 1996.

47. J.-M. Espitalier, *Sac à dos : une anthologie de poésie contemporaine pour lecteurs en herbe*, Le Mot et le reste, 2009.

48. L'usage est récurrent dans les livres publiés au XIX<sup>e</sup> siècle (L. Tournier, *Les Infantines : poésies pour des enfants de divers âges*, E. Beroud, 1853, 2<sup>e</sup> éd. ; A. Bourel, *Les Mignonnettes : poésies pour des enfants de 10 à 14 ans*, Lemesle frères, 1864 ; M. Rollinat, *Le Livre de la nature : choix de poésies pour les enfants*, C. Delagrave, 1893, etc.). Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'anthologie de référence d'A. Got, *La Poëmeriaie* (Gedalge, 1927) est sous-titrée jusqu'en 1957, lors de sa réédition chez Bourrelier, « poésies choisies pour les enfants ».

49. D. Lançon, « Vers une (nouvelle) didactique de la poésie », *Cahiers Robinson*, n° 11, 2002, p. 179.

50. P. Ceysson, *op. cit.*

51. Voir la bibliographie des « ouvrages de poésie destinés à l'enfance et à la jeunesse » publiée dans sa thèse (p. 544-552).

De plus, le terme « poème » correspond bien à ce que l'on peut lire, la plupart du temps, dans un livre illustré pour l'enfance et la jeunesse : « une structure autonome [...] fondée sur un ensemble de règles<sup>52</sup> ». En effet, d'une part la forme versifiée, rimée ou libre, domine dans cette production. L'étude de P. Ceysson démontre même la tendance des poètes pour la jeunesse à valoriser la forme traditionnelle du poème rimé. Les sélections institutionnelles présentent très peu de poèmes en prose. D'autre part, si la comptine ou la chanson font partie de la catégorie « poésie » dans les classements des bibliothécaires<sup>53</sup>, mais aussi dans ceux des instances officielles<sup>54</sup>, elles sont clairement identifiées comme telles et sans confusion possible avec le poème.

Enfin, nous utilisons le qualificatif « illustré » et il nous paraît essentiel. Nous voulons par là nous inscrire en faux contre une certaine doxa qui consiste à dénigrer l'illustration. Bien que nous n'ignorions pas, comme le rappelle Ségolène Le Men, « la polémique qui entache un terme problématique, [...] vilipendé parce qu'il définirait un genre mineur, fondé sur la dépendance littérale de l'image par rapport au texte<sup>55</sup> », rappelons qu'à l'origine, le sens du mot « illustration » n'est pas péjoratif mais élogieux. L'étymologie latine « illustrare » signifie : « éclairer, illuminer ; mettre en lumière, rendre patent ; donner de l'éclat, du lustre<sup>56</sup> ». Ce terme est employé au sens propre comme au sens figuré de manière laudative.

C'est au XIX<sup>e</sup> siècle que le mot, emprunté à l'anglais, avec la même étymologie latine *lustrare*, « éclairer, donner de l'éclat » prend le sens de « figure illustrant un texte imprimé » ou désigne le genre artistique, (et ses méthodes) de l'illustration de textes<sup>57</sup>.

Le *Dictionnaire de l'image* qui commence l'entrée « illustration » par ces mots, s'appuie sur la définition du Dictionnaire Littré :

*Terme de paléographie.* Ornement colorié des anciens manuscrits. Ce manuscrit est remarquable par les illustrations. Aujourd'hui il se dit de figures gravées sur bois et intercalées dans le texte d'un livre. Il se dit aussi

52. M. Aquien, *Dictionnaire de poétique*, Librairie générale française, 1993, p. 216.

53. F. Ballanger et S. Heise, « La poésie en morceaux non choisis », *La Revue des livres pour enfants*, n° 165, automne 1995, p. 55-63.

54. La liste de référence pour le cycle 2 introduit dans la rubrique « poésie », les comptines, les abécédaires et les jeux langagiers.

55. S. Le Men, « Illustration », *Encyclopedia universalis* [en ligne]. Disponible sur Internet : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/illustration>. Consulté le 06/08/2016.

56. Définition du *Dictionnaire Latin-Français* de F. Gaffiot, paru chez Hachette en 1934.

57. F. Vanoye (dir.), *Dictionnaire de l'image*, Vuibert, 2006, p. 185.

d'un grand nombre de gravures insérées dans un livre. Les illustrations du poème de Dante<sup>58</sup>.

Anne-Marie Christin<sup>59</sup> précise que le mot a été employé pour souligner une relation étroite de l'image avec le texte et que l'illustration est récurrente dans le livre de poésie. De fait, celle-ci a accompagné le poème dans des manuscrits médiévaux, dans certains ouvrages de la Renaissance sous des formes variées<sup>60</sup> et jusqu'à aujourd'hui dans les livres de dialogue dont parle Yves Peyré<sup>61</sup>. Le livre de jeunesse ne s'inscrit pas en marge de cette littérature.

Nous sommes convaincue que l'illustration est un art comme l'indique le titre de l'ouvrage de Michel Melot<sup>62</sup>. S. Le Men reconnaît également qu'aujourd'hui « les connotations négatives de l'illustration trop « illustrative » se sont effacées et [qu']il n'y a plus à occulter un mot qui est redevenu celui d'un art à part entière<sup>63</sup> ». En effet, les illustrateurs contemporains sont souvent des artistes qui ont été formés dans des écoles d'art ; ils exercent leur activité dans des ateliers, participent à des expositions ; leurs œuvres sont achetées par des galeries, des Fonds régionaux d'art contemporain... Pour toutes ces raisons, le terme « illustré » nous semble bien convenir à notre objet littéraire.

Parce que les liens qui unissent poésie et école depuis des décennies ne sont plus à démontrer et que la production poétique pour la jeunesse s'est longtemps faite en collaboration étroite avec l'institution scolaire, notre réflexion portera donc sur les livres de poème(s) illustrés préconisés par les instances officielles depuis 2002<sup>64</sup>. Les livres qui vont donc être étudiés sont en lien avec l'école et presque exclusivement publiés en France. Ils ont été sélectionnés par une commission au sein de laquelle certains poètes et éditeurs pour la jeunesse ont eu leur mot à dire, ce qui n'est pas anodin. Nous en avons conscience. Cela détermine une vision de la poésie pouvant être lue par de jeunes lecteurs et limite l'analyse à la sphère scolaire.

Cependant l'étude de ce corpus nous a semblé pertinente, car il n'a pas encore été étudié. Même si deux publications, sous la direction de Brigitte

58. É. Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Hachette, 1863-1872 [en ligne]. Disponible sur Internet <http://www.littre.org>. Consulté le 04/06/2014.

59. A.-M. Christin, *op. cit.*, p. 360.

60. L. Sabourin (dir.), *Poésie et illustration*, Presses universitaires de Nancy, 2008.

61. Y. Peyré, *op. cit.*

62. M. Melot, *L'illustration. Histoire d'un art*, Skira, 1984.

63. S. Le Men, « Illustration », art. cit.

64. Date à laquelle apparaît la première liste de référence d'œuvres littéraires pour le cycle 3.

Louichon et d'Annie Rouxel<sup>65</sup> s'intéressent à cette question des corpus scolaires, aucune n'aborde le corpus poétique à l'école élémentaire. Certes, le numéro 172 du *Français aujourd'hui*<sup>66</sup> sur les « Corpus littéraires en question » s'intéresse à la problématique des genres. Pour la poésie, Zorka Defrance<sup>67</sup> y évoque un parcours singulier d'enseignant. Mais les spécificités des livres aujourd'hui recommandés ne sont pas envisagées. Notre projet aura donc pour objectif de les cerner, car les œuvres poétiques publiées pour la jeunesse présentent des enjeux littéraires et esthétiques dont les corpus scolaires se font l'écho : albums, recueils, anthologies sont accompagnés de dessins, de photographies, de collages, d'aquarelles...

Notre cheminement général suivra donc les étapes suivantes : avant d'aborder l'analyse du livre de poème(s) illustré, il nous a semblé important de mettre en évidence ce que la recherche désigne par poésie pour l'enfance et la jeunesse, de 1995 à nos jours. En effet, l'introduction de la littérature de jeunesse à l'école a eu des incidences sur la production scientifique. Pourtant, comme nous l'avons dit, depuis 1996, la poésie pour l'enfance et la jeunesse a fait l'objet d'une seule thèse dont les résultats ont été peu diffusés. Nous tenterons de montrer pourquoi cette production littéraire est demeurée longtemps problématique pour les chercheurs en littérature et présenterons quelques analyses récentes sur la relation entre poètes et artistes, dans le livre pour enfants.

Les chapitres suivants seront consacrés à l'étude du livre de poème(s) illustré. Nous nous sommes efforcée de proposer une typologie de ces livres en nous appuyant sur les recherches récentes sur le recueil poétique autographe ou anthologique, sur l'iconotexte et sur l'album pour enfants. Les quatre types définis (recueil illustré, anthologie illustrée, poème-album et album-poème) seront alors abordés afin de mettre en valeur les rapports entre poésie et illustration dans les ouvrages de littérature pour l'enfance et la jeunesse. Nous commencerons par le recueil autographe contemporain en montrant comment trois catégories d'éléments unificateurs (auctoriaux, éditoriaux et picturaux) caractérisent ce qu'il convient d'appeler un genre. Il s'agira ensuite de nous intéresser à une forme éditoriale particulièrement prisée par l'édition et

65. B. Louichon et A. Rouxel, *La Littérature en corpus. Corpus implicites, explicites, virtuels*, SCEREN-CRDP de Bourgogne, 2008 et *Du Corpus scolaire à la bibliothèque intérieure*, Presses Universitaires de Rennes, 2010.

66. J.-A. Huynh et C. Mongenot (coord.), « Corpus littéraires en question », *Le Français aujourd'hui*, n° 172, 2011.

67. Z. Defrance, « Poésies à l'école : pêche miraculeuse ? », *Le Français aujourd'hui*, *ibid.*, p. 93-102.

l'école : l'anthologie. Nous analyserons la production de deux maisons d'éditions représentatives de l'évolution de ce type de publications, depuis 1995 : Mango Jeunesse et Rue du monde. Nous poursuivrons par une étude de cas : les poèmes-albums de Paul Éluard, non seulement parce que nous trouvons ce poète à tous les niveaux de l'école primaire, mais aussi parce qu'une longue histoire unit P. Éluard aux artistes peintres. Enfin, nous terminerons en discutant le concept d'« album-poème<sup>68</sup> » fondé par R. Lefort. Nous nous intéresserons plus particulièrement à l'interdépendance entre poème et image dans certains livres de poème(s), laquelle nous amènera à constater la complexité de la création poétique contemporaine pour la jeunesse, parfois aux frontières de la poésie et du livre lui-même.

---

68. R. Lefort, « L'album-poème », in C. Connan-Pintado *et alii* (coord.), *L'Album contemporain pour la jeunesse : nouvelles formes, nouveaux lecteurs ?*, « Modernités » 28, Presses Universitaires de Bordeaux, 2008, p. 29-38.